

Le référentiel

du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Seine-Maritime

Typologie : Espace public

Commune : Yport, 1035 hab.

Concepteur : Cabinet HYL Hannetel Yver Laforge SA – Mandataire
Architecte Référent : Arnaud Yver
OTH Ouest - BET VRD
Cosil, Eclairagiste

Front de mer d'Yport

Requalification de l'espace public de la plage

Maître d'ouvrage
commune
Coût travaux
1 200 000 euros (HT)
Surfaces
9 500 m²
Date livraison
2006



Petite station balnéaire, Yport a su garder son authenticité et son charme. Blottie en fond de vallée, constituée d'un tissu serré de maisons de pêcheurs très étroites en galets de silex taillés, la ville s'ouvre sur un front de mer dont le paysage s'est malheureusement appauvri vers des espaces effrités, gagnés par le goût du vide et l'omniprésence de l'automobile. Cette opération de reconquête et de restructuration de l'espace public de la plage se devait exemplaire. Elle revêtait un enjeu identitaire pour les Yportais, descendants de pêcheurs ou amoureux de la plage très attachés à leurs racines, qui se sont fortement impliqués tout au long du projet.



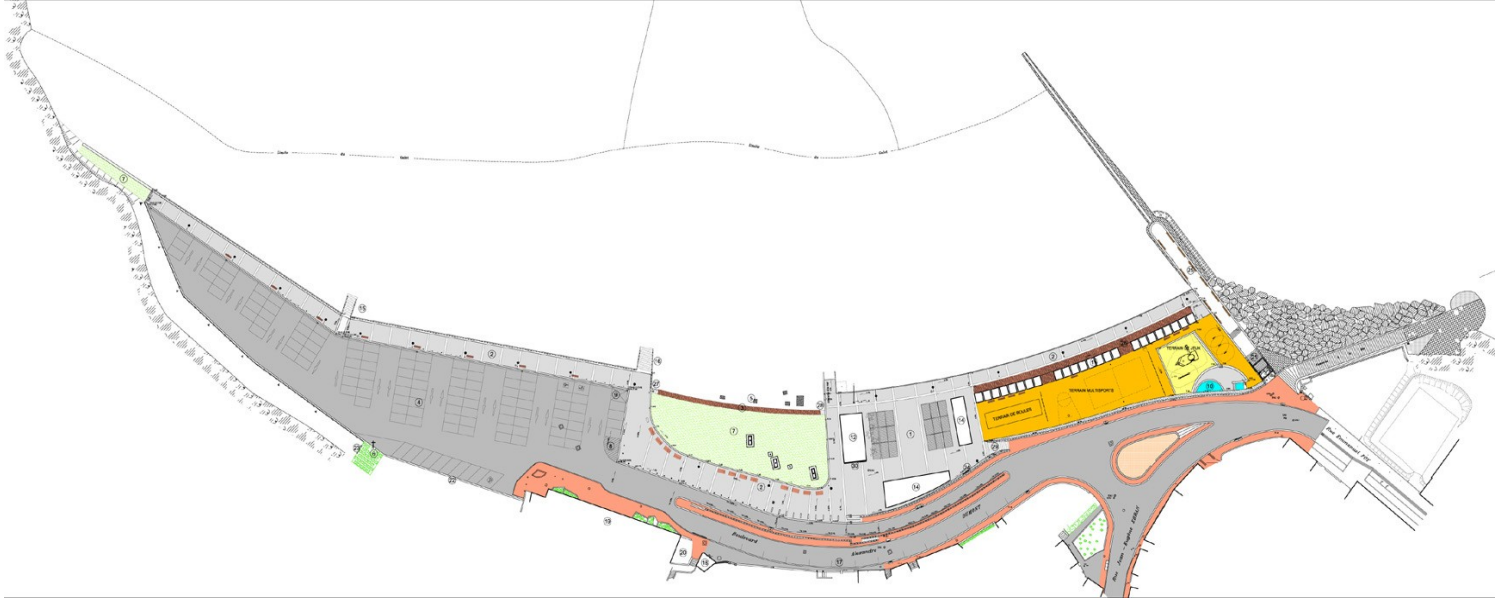
Un programme concerté

Sur la base d'un diagnostic fonctionnel et paysager élaboré par le CAUE, la DDE a élaboré pour la Ville et le Département (via le CDT) un programme fonctionnel détaillé, demandant :

- une mise en valeur générale du front de mer (l'aménagement doit exister sans prendre le pas sur les éléments du paysage)
- des propositions pour améliorer la cohérence de l'ensemble du site,
- de redonner sa place au piéton,
- de créer un espace d'animation structurant,
- de reconstruire les bâtiments vétustes (cabine SNSM, cabines de plage)
- de mettre aux normes l'ensemble des équipements,
- dans le respect du caractère authentique et familial de la station.

Néanmoins une mission complémentaire de Diagnostic fut confiée au maître d'œuvre, afin de vérifier l'enveloppe budgétaire et de formuler une hypothèse de cohérence générale.





Une renaissance dans le respect du passé



Une longue et large promenade continue relie les espaces du front de mer auparavant fragmentés et repousse les limites du parking. Très proche de la teinte du plattier, sa surface est faite d'un béton de galets locaux beiges, blancs et gris, rythmé par des bandes de marbre de Carrare légèrement grisé/veiné. Là où le sol est meuble, les allées prennent la forme de tapis de bois articulés (sur la plage de galets le marnage peut atteindre plusieurs mètres en une saison). Le « rachiné » est étendu (là où la racine naît : c'est la limite ultime du monde terrestre et du monde salé). Dans l'axe du chenal à la mer, ce conservatoire marin où sont remontées les barques retrouve une impulsion nouvelle, pour le plus grand bénéfice des pêcheurs.

Reconstruite, la file des cabines est maintenue à sa place car elle protège du vent les espaces de jeux. Deux fenêtres et un jeu de clair-obscur nuancent le contrejour de la façade intérieure, exposée sud-est, qui est traitée avec une dominante de blancs, quand le noir l'emporte au nord-ouest, côté mer. Le motif des bandes verticales évoquant les anciennes cabines de toile est conservé, mais rendu abstrait par la répétition et le rythme des trois couleurs. Le blanc donne vie à l'ensemble et vibre au diapason du ciel changeant. A l'opposé d'une teinte méditerranéenne trop galvaudée, le bleu est volontairement foncé, et même éteint par le voisinage de fortes bandes noires.

Pour disparaître dans la perception d'ensemble, les épaisses lisses à chevaux blanches sont remplacées par des filets en maille d'innox quasiment transparents, qui avec leurs accoudoirs de bois gris se fondent dans le paysage des murs de galets. On peut désormais voir la mer par en dessous (en position assise). Extrêmement résistante, la maille résiste aux tempêtes qui projettent les galets par-dessous les digues. L'hiver, les cabines de plage et commerces sont enlevées et le paysage s'ouvre.

Concertation et partenariat

Les élus ont ouvert leur travail de réflexion à différents partenaires extérieurs. Le Comité Départemental du Tourisme (CDT) et le C.A.U.E ont assuré un diagnostic conjoint du front de mer avec chacun leurs compétences spécifiques. Le conseil municipal souhaitait aussi une concertation avec les habitants en amont du projet. Trois enquêtes réalisées par le CDT sous la forme d'un questionnaire ont été distribuées auprès des Yportais, des estivants de passage et des résidents secondaires. Il devint évident que des travaux étaient nécessaires pour créer de nouvelles synergies, requalifier certains espaces, et trouver une logique d'aménagement pour que la plage, morcelée en séquences fonctionnelles, devienne un espace cohérent, continu et naturel. La DDE a assuré la conduite d'opération. Lors des différentes phases, la participation du CDT et du CAUE a pu élargir le débat, grâce à leurs expériences conjointes sur d'autres opérations similaires. Ce travail collectif de réflexion a permis de mesurer l'ampleur d'un projet et la nécessité d'une vision à long terme.